



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SOLFA annonce sa démission du réseau de la Fédération Nationale Solidarité Femmes

Lille, le 12 février 2026

Le Conseil d'administration de l'association SOLFA a décidé, lors de sa réunion du 7 février 2026, de démissionner du réseau de la Fédération Nationale Solidarité Femmes (FNSF).

Cette décision, prise de manière souveraine par la gouvernance de SOLFA, s'inscrit dans un contexte de désaccords persistants portant à la fois sur les modalités de dialogue institutionnel et sur la conduite de la relation entre les deux structures. Estimant que les conditions d'un échange serein, loyal et respectueux n'étaient plus réunies, le Conseil d'administration n'a pas eu d'autre choix que de **quitter volontairement le réseau**, afin de préserver un cadre de fonctionnement clair et conforme aux valeurs de l'association.

SOLFA a reçu avec un décalage important, lié à un dysfonctionnement de l'acheminement postal, un courrier de la FNSF daté du 17 décembre 2025 évoquant une proposition de radiation de l'association. Après examen attentif de cette situation, le Conseil d'administration a considéré que la poursuite de la relation fédérale n'était plus compatible avec les exigences de responsabilité et de stabilité nécessaires à la conduite de ses missions.

Dans ce contexte, plusieurs articles de presse ont récemment évoqué à la fois les relations entre SOLFA et la FNSF et les évolutions d'organisation engagées par l'association à l'automne 2025. SOLFA souhaite apporter les précisions suivantes.

La réorganisation interne décidée en septembre 2025 avait pour objectif de renforcer la lisibilité des missions, la transversalité des expertises et la continuité des accompagnements, dans un contexte d'exigences accrues de la part des financeurs publics. Cette réorganisation a été conduite **sans aucun licenciement**. Les départs intervenus l'ont été dans un cadre volontaire, par démission ou rupture conventionnelle. SOLFA respecte les parcours et les ressentis individuels, tout en rappelant que ces évolutions n'ont jamais remis en cause ni la vocation de l'association, ni la qualité du travail accompli par les équipes restées pleinement mobilisées.

SOLFA tient à rappeler que sa décision de quitter le réseau de la FNSF **n'a aucune incidence sur la continuité, la qualité et la sécurité de l'accompagnement proposé**

aux femmes victimes de violences, aux jeunes filles confiées à la protection de l'enfance et aux femmes en situation de grande précarité.
L'ensemble des dispositifs demeure pleinement opérationnel. Les situations d'urgence, notamment en matière d'hébergement, restent sécurisées. Les partenariats institutionnels et territoriaux se poursuivent normalement.

Les financeurs publics, partenaires et mécènes de SOLFA ont été informés de la situation de manière directe et transparente. **Leur confiance et leur soutien sont maintenus**, garantissant la poursuite normale des missions de l'association.

Fondée en 1947, SOLFA agit depuis près de 80 ans aux côtés des femmes et des jeunes filles en difficulté. L'association poursuit son action avec la même exigence, le même professionnalisme et la même détermination, fidèle à sa raison d'être : lutter contre toutes les formes de violences faites aux femmes et garantir un accompagnement digne, sécurisé et de qualité.

Contact presse :

Jean-Yves Morisset, Président de l'association SOLFA
06 07 66 91 17
jmorisset@asso-solfa.fr